

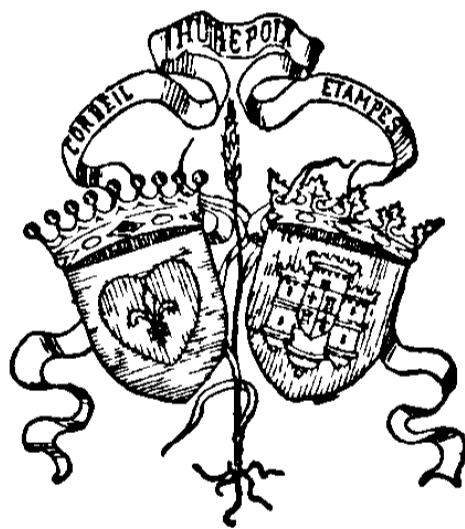
BULLETIN  
DE LA SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE  
DE CORBEIL  
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

8<sup>e</sup> Année — 1902

---

1<sup>re</sup> LIVRAISON

---



453<sup>t</sup>

PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, EDITEURS,

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—  
1902

pc  
len. 80

12437

# DEUX MAITRES EN CHIRURGIE A CORBEIL

EDOUARD MATHEZ  
(1732-1815)

JEAN-PIERRE PETIT  
(1755-1823)

---

*Veterum volvens monumenta vivorum.*

VIRGILE.

La commission administrative de l'Hôpital-Hospice de Corbeil a fait placer dans un des vestibules de cet établissement deux plaques en marbre qui sont pour la ville et pour l'Hôpital un souvenir intéressant. Ces plaques, que nous reproduisons ici, portent écrit, en belles lettres d'or, sur l'une : MATHEZ M<sup>e</sup> EN CHIRURGIE ; sur l'autre : PETIT M<sup>e</sup> EN CHIRURGIE. Elles servaient certainement d'enseignes à ces deux praticiens.

Le Docteur Boucher, leur descendant, médecin en chef de l'hôpital de Corbeil, a offert ces plaques à cet établissement ; elles ne pouvaient être mieux placées pour être conservées sûrement et rappeler la mémoire de deux anciens médecins de l'Hôtel-Dieu, de deux anciens habitants de la ville, où ils ont tous deux vécu une longue existence, rempli de nombreuses et utiles fonctions et très honorablement exercé leur art. Pour justifier l'apposition de ces plaques, nous avons cru devoir écrire une notice sur Mathez et sur Petit.

Le travail a été difficile, comme tout ce qui exige des recherches sur les choses antérieures à la Révolution. Mais, compulsant les registres de la mairie de Corbeil, ceux de l'hôpital et aidé surtout par des souvenirs de famille, transmis par tradition, nous avons rédigé la notice qui suit reproduisant de nombreuses pièces à

MATHEZ M  
EN CHIRURGIEN

PEITHEM EN  
CHIRURGIEN

PLAQUES DE MARBRE  
PLACÉES A L'HOPITAL-HOSPICE  
DE CORBEIL.

l'appui. Nous espérons avoir ainsi transmis le souvenir de deux citoyens utiles et apporté notre petite pierre à l'histoire locale.

Nous aurions voulu dire quels ont été, avant Mathez et Petit, les anciens chirurgiens de l'Hôtel-Dieu de Corbeil, mais cette recherche a été difficile et ne nous a donné que peu de résultats.

Cependant, en consultant les archives de l'hôpital, nous avons trouvé quelques documents intéressants : ce sont des quittances de ses anciens chirurgiens.

Cet établissement était, avant la Révolution, placé sous la direction de l'archevêque de Paris, auquel appartenait la nomination du chirurgien.

Le plus ancien reçu que nous ayons trouvé date de 1775. Son libellé nous a paru assez curieux pour être transcrit ici :

« Je soussigné, maître en chirurgie, commis par Monseigneur l'Archevêque de Paris, pour l'administration des pauvres malades de l'Hôtel-Dieu de Corbeil, reconnais avoir reçu de Mr Denis la somme de cinquante quatre livres, pour gratification à moy accordée, pour mes peines et soins et celles de mon garçon aux pansemens et traitemens de malades pendant l'année 1775.

A Corbeil, le trente et un décembre de la dite année ».

GIRAUD.

Nous trouvons encore deux autres reçus signés Giraud pour les années 1776 et 1778.

Les reçus pour les années 1777 et 1779 manquent, mais nous avons, pour l'année 1780, le reçu suivant :

« J'ai reçu de Monsieur Dulaurier, administrateur de l'Hôtel-Dieu de Corbeil, la somme de quarante huit livres pour mes honoraires en qualité de chirurgien de l'Hôtel-Dieu, échu le 1<sup>er</sup> aoust de la présente année, dont quittance, le 9 novembre 1780 ».

DUCLOS.

Donc à Giraud succéda Duclos, qui ne resta pas longtemps en fonctions ; c'est ce que nous apprend la quittance pour l'année 1781.

« Je soussigné reconnais avoir reçu de M. Dulaurier, administrateur de l'Hôtel-Dieu de Corbeil, la somme de cent livres pour mes honoraires du dit Hôtel-Dieu, pour l'année échue le 15 juillet 1781, dont quittance, à Corbeil le 8 aoust 1781 ».

PETIT.

Les quittances des années suivantes, jusqu'à et compris 1789, sont signées Petit, qui était donc, dès 1781, chirurgien de l'Hôtel-Dieu.

Nous avons fait des recherches sur Giraud et Duclos. Elles ont

été difficiles, mais ne sont pas restées infructueuses. Voici d'abord une première pièce concernant Giraud, c'est l'acte de Baptême d'un de ses enfants, qui nous donne sur lui d'utiles renseignements :

« L'an mil sept cent cinquante sept, le vingt août a été baptisé par nous prêtre curé de cette paroisse Claude Théodore, né d'hier, fils de Jean Charles Giraud, chirurgien major dans les troupes, et de Marie Catherine Desaintmartin, sa femme. Le parrain Nicolas Deboussois, notaire et procureur à Corbeil, la mareine Marie Giraud, femme de Michel Henriette, maître d'école à Montlhéry, présents en cette ville, lesquels ont signé avec nous, excepté le père étant employé dans l'armée (1).

Deboussois. Barbier, curé. Marie Claude Giraud.

Nous apprenons ainsi que Giraud était chirurgien aux armées, que sa famille, ou au moins celle de sa femme, habitait Corbeil puisqu'elle demeurait dans cette ville en l'absence de son mari. Le parrain de son enfant, Nicolas Deboussois, portait un nom longtemps connu à Corbeil. Dans son almanach de Corbeil, pour l'année 1789, l'abbé Guiot (2) dit de lui à l'article nécrologie :

« Nicolas Deboussois, notaire royal, échevin de la ville de Corbeil, décédé le 1<sup>er</sup> septembre 1788 ».

Le même auteur, dans l'almanach pour 1791, cite un autre Deboussois, avoué près le tribunal de Corbeil, nouvellement institué. C'était certainement un membre de la même famille.

Il est probable que Giraud ayant quitté le service militaire, vint exercer sa profession à Corbeil où il devint chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Il y mourut le 1<sup>er</sup> novembre 1779 comme l'indique la pièce suivante :

« L'an mil sept cens soixante dix neuf le deuxième jour du mois de novembre, le corps de Jean Charles Giraud, chirurgien, époux de Marie Catherine Saint Martin, décédé le jour d'hier dans la première maison à droite attenant et en sortant du cloître de St-Spire, appartenant au sieur Malisset, jadis étant la maison du pressoir du chapitre cy après nommé, scise rue St-Spire, de cette paroisse de Saint Martin de la ville de Corbeil, diocèse de Paris, érigée de tems immémorial dans l'église royale et collégiale de Saint Spire au dit lieu, âgé de 53 ans après avoir reçu de nous soussigné, les sacremens de l'église, a été inhumé dans le cimetièrre de cette paroisse par nous prêtre chanoine de la ditte église de Saint

(1) Extrait des registres de la paroisse Notre-Dame de Corbeil.

(2) L'abbé Guiot (1735-1807) chanoine régulier de St-Victor de Paris, chanoine de St-Spire, dernier prieur de St-Guenault à Corbeil. Poète et historien ; a laissé de nombreux écrits sur Corbeil ; ses deux almanachs de Corbeil pour les années 1789 et 1791 sont remplis de renseignements curieux et intéressants.

Spire et curé vicaire perpétuel pour et au nom du chapitre d'ycelle église de la paroisse de St-Martin et de celle de St-Yon y réunie, en présence de M<sup>e</sup> Nicolas Deboussois, notaire royal et procureur, beau-frère du dit défunt à cause de Marie Anne Drugeon sa première femme, demeurant dans la paroisse de St-Nicolas, annexe de St-Etienne d'Essonnes, réunies en l'église Notre-Dame de Corbeil, de Pierre Paul Fleury maître des enfans de chœur de cette église et de Jean Jacques Grandjean sacristain de cette église, tous deux de cette paroisse, lesquels ont signé avec nous le présent acte fait double les jours et an que dessus.

Deboussois. Fleury. Grandjean. Le Breton, prêtre chanoine de St-Spire et curé de St-Martin et de St-Yon de Corbeil (1).

Si nous avons reproduit cette pièce un peu longue, c'est moins pour établir positivement la date de la mort de Giraud que pour appeler l'attention sur un point intéressant de l'histoire ecclésiastique de Corbeil avant la révolution. L'église St-Spire était une collégiale et non une paroisse, mais elle en comprenait une, celle de St-Martin qui avait pour territoire toute la rue St-Spire et la partie comprise entre cette rue, le quai Bourgoin, la rue de l'Orberie et les fossés St-Nicolas.

Le service paroissial se faisait dans une chapelle spéciale du titre de St-Martin et de St-Yon. Cette chapelle est dans le bas-côté droit; elle porte aujourd'hui le titre de chapelle des Docteurs. Un des membres du chapitre de St-Spire était, à la nomination de ce chapitre, désigné comme curé de St-Martin. En 1789, c'était l'abbé Lebreton, chanoine de St-Spire, bachelier en théologie et licencié ès lois; il fut le dernier curé de St-Martin (2).

Nous trouvons la trace de deux Duclos, chirurgiens à Corbeil. Lequel fut chirurgien de l'Hôtel-Dieu? Nous avons dit avoir un reçu, signé Duclos, du 9 novembre 1780; il interrompit sans doute ses fonctions, surpris par la maladie et par la mort, comme semble le prouver le document suivant :

« Le vingt-neuf novembre 1780 a été inhumé par nous, prêtre, curé de cette église, dans le cimetière de cette paroisse, Jean Louis Duclos, maître chirurgien, décédé d'hier, âgé de quarante huit ans, de cette paroisse; ont assisté au convoi Jean Duclos, maître perruquier, son cousin, Lefort maître tonnelier; tous de cette paroisse, qui ont signé avec nous et autres (3).

Duclos. Sourdeau. Lefort.  
Rossignol. Gontard, curé.

(1) Extrait des registres paroissiaux de S. Martin de Corbeil, année 1779.

(2) L'abbé Guiot, almanach de Corbeil pour 1789, page 18.

(3) Extrait des registres de la paroisse Notre-Dame de Corbeil.

Il nous semblerait que c'est bien Jean-Louis Duclos qui fut chirurgien de l'hôpital et non pas Jean Duclos qui certainement fut son parent, son père peut-être, et occupa une certaine place à Corbeil, puisqu'il fut échevin et administrateur de l'hospice ; aussi croyons-nous devoir reproduire son acte d'inhumation dans cette notice toute locale :

L'an mil sept cent quatre vingt deux, le 29 novembre, a été inhumé par nous prêtre curé de cette église, Jean Duclos, maître en chirurgie, âgé d'environ soixante dix sept ans, et ancien échevin et administrateur de l'Hôtel-Dieu de cette ville ; ont assisté au convoi Jean Duclos maître perruquier son neveu et René Lefort, maître tonnelier, son cousin, tous de cette paroisse qui ont signé avec nous :

Lefort. Duclos. Bricard. Milon. Le Breton, chanoine de St-Spire et curé de St-Martin de Corbeil. Rossignol. Danvers (1). Petit. Leclère. Loudet. Magnon. Gontard curé.

### ÉDOUARD MATHEZ

(1732-1815)

Nous aurions voulu dire où est né Mathez, où il a conquis la maîtrise en chirurgie, mais nos recherches à cet égard sont restées infructueuses. Nous ne croyons pas qu'il soit né à Corbeil, car c'est en vain que nous avons fouillé les registres des anciennes paroisses de cette ville. Si nous nous en rapportons à un document que nous reproduisons plus loin, il serait né le 11 octobre 1732. Ce qui est certain, c'est qu'il est mort à Corbeil le 7 mai 1815. Voici son acte de décès :

« Extrait des registres de l'état civil de la ville de Corbeil (7 mai 1815).

Acte de décès de Edouard Mathé, âgé de quatre vingt quatre ans, maître en chirurgie, époux de Angélique Jacques Leclère, demeurant à Corbeil faubourg et place Saint Léonard (2) décédé en son domicile, aujourd'hui, heure de minuit. Sur la déclaration à nous faite, par Jean Pierre Petit, son gendre, maître en chirurgie, demeurant au dit Corbeil, rue et faubourg Saint Léonard, et Edouard Léonard Petit, docteur en médecine, demeurant au dit Corbeil, rue de la Pêcherie,

(1) Danvers (ou d'Anvers), Pierre, Maître en chirurgie, mort à Corbeil, âgé de 79 ans, le 6 janvier 1830. Voici ce que dit de lui l'abbé Guiot, dans l'almanach de Corbeil pour l'année 1791 (p. 143) : « Danvers, chirurgien accoucheur, obtint en 1783 une médaille d'or de l'académie de chirurgie pour un mémoire sur la *fracture de la clavicule*. Il a présenté depuis à cette compagnie une observation sur un cas d'*hydrocéphalie* ».

(2) Dans la maison portant actuellement le n° 11.



EDOUARD MATHIEZ  
(1732-1815)



même faubourg, tous deux majeurs, lesquels ont signé comme témoins avec nous adjoint, après lecture faite.

Signé : Petit. Edouard Petit, d. m. p. Vénard ».

Nous devons nous demander si Mathez a été réellement chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Corbeil, car nous n'avons pas trouvé de reçu signé de lui en cette qualité, dans les archives de l'hôpital qui sont, il est vrai, très incomplètes et dont bien des pièces ont disparu. Mais il est positivement cité comme tel dans la savante introduction dont M. Dufour, bibliothécaire et archiviste de la ville de Corbeil, a fait précéder le nouveau règlement de l'hôpital (1). Nous avons en outre un précieux document imprimé qui désigne Mathez comme ayant été chirurgien de l'Hôtel-Dieu. C'est la thèse inaugurale (2) soutenue, en l'an XI, par son petit-fils Léonard Edouard Petit. Elle porte comme dédicace :

*A J.P. Petit, mon père, chirurgien en chef de l'hospice civil de Corbeil et à Mathé, mon ayeul, ancien chirurgien du même hospice.*

On doit bien croire que le petit-fils n'aurait pas donné à son grand-père, encore vivant, une qualité à laquelle il n'avait pas droit.

Nous continuerons donc à considérer Mathez comme ayant été chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Corbeil, dont il fut nommé administrateur quand, en 1790, l'hôpital de Corbeil passa de l'administration de l'archevêque de Paris dans celle de la municipalité de cette ville. Voici une pièce qui en fait foi :

Extrait du registre des délibérations de l'Hotel-Dieu de Corbeil. Aujourd'hui 6 janvier 1791, le bureau assemblé extraordinairement, est comparu M. Edouard Mathez, demeurant en cette ville, nommé administrateur de l'hôtel-Dieu, en lieu de M. Boyer, par délibération du Conseil général de la commune, lequel a demandé qu'il plaise à MM. du bureau de le mettre en possession de sa place d'administrateur.

Le bureau agréant avec plaisir la demande de M. Mathez, les membres l'ont conduit dans les divers locaux du dit Hôtel-Dieu et ont notifié à la sœur D'Huy (3), supérieure, et aux autres sœurs du dit lieu qu'elles avaient M. Mathez pour admi-

(1) *Notes pour servir à l'histoire des établissements hospitaliers de la ville de Corbeil. — La Maladrerie Saint-Lazare et l'Hôtel-Dieu. — Corbeil 1891.*

(2) *Essai sur l'influence de quelques affections morales dans les maladies chirurgicales des armées*, par Edouard Petit, de Corbeil, ancien chirurgien aux armées, chirurgien interne à l'hospice de la Maternité de Paris. 9 ventôse, an XI (1803).

(3) Sœur Elisabeth D'Huy, fille de la Charité, fut supérieure de l'Hôtel-Dieu de Corbeil de 1788 à 1791. (Dufour, *loco citato*).

nistrateur, qu'elles aient en cette qualité à lui obéir en toutes choses qu'il leur commanderait pour le service de la maison.

Fait et clos les jour et an que dessus, et ont les dits délibérants signé avec mon dit sieur Mathez.

Signé : Masson. Tournant. Masin. Girot. Mathez.

Mathez ne conserva pas longtemps ces fonctions d'administrateur, trop lourdes, sans doute, et auxquelles ne l'avait pas préparé sa profession de chirurgien. En mars 1791 il était remplacé, par délibération du bureau, par un administrateur (M. Darbonne) et un receveur (M. Caillois).

Mais nous devons rappeler ici qu'il avait rendu d'autres services en exerçant pendant douze années les fonctions d'Echevin de la ville de Corbeil, fonctions qui étaient à la nomination royale, ainsi que le montre l'intéressant document suivant, que nous avons trouvé dans le registre des délibérations du Conseil municipal de Corbeil, pour l'année 1777.

Aujourd'hui mercredi 14 may 1777, l'assemblée convoquée par lettre d'invitation de Mr Brière maire, et en laquelle était le dit sieur Brière maire (1), Mr Jean Gorsat 1<sup>er</sup> échevin, Jean Duclos, Jean Clément, Claude Poulet, ancien échevin, et François-Denis Leclère, M<sup>e</sup> paveur en cette ville.

Ont été mis sur le bureau par le sieur Edouard Mathé, M<sup>e</sup> en chirurgie en cette ville, des lettres de provision, a lui accordées par le Roy, le neuf du présent mois, de Conseiller du Roy, second Echevin de cette ville et communauté de Corbeil, requérant le bureau de le recevoir au dit état et office, aux offres qu'il fait de prêter le serment en tel cas requis, entre les mains du dit sieur Brière et a signé :

Ed. MATHEZ.

Il est ensuite fait lecture desdites lettres de provision ainsi qu'il suit :

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront salut. Nous avons par Notre édit du mois de novembre 1771,

(1) Simon Brière, maire de Corbeil de 1778 à 1788, est né à Corbeil le 17 septembre 1737 ; il y est mort le 27 juillet 1818. Il était marchand mercier. C'est à lui qu'on doit la jouissance à perpétuité de deux lits aux incurables de Paris, en faveur d'un homme et d'une femme pauvres de Corbeil.

En négociant avec l'hôpital-général de Paris la cession d'un terrain à prendre sur la place des Sablons, en vue de la construction d'une halle aux blés, Brière eut la bonne pensée, avant d'apposer sa signature sur l'acte de cession, de demander cette faveur. Elle lui fut accordée, et, depuis, la ville de Corbeil a toujours joui et disposé de ces deux lits.

La jolie halle de pur style Louis XVI, construite en 1784, par l'architecte Viel, a disparu il n'y a pas encore longtemps, pour faire place à l'immense bâtiment des grands moulins (*Note communiquée par M. Dufour*).

vérifié où besoin a été, créé et établi en titre d'office, dans les villes et communautés de Notre Royaume où il y a Corps municipal, un maire, lieutenant de maire et autres officiers municipaux, et étant nécessaire de pourvoir aux dits offices des personnes capables de les remplir avec le zèle, l'exactitude et la probité que demandent les devoirs et les fonctions qui y sont attachés, savoir, faisons, que, pour la pleine et entière confiance que Nous avons en la personne de notre bien amé le sieur Edouard Mathez, et en ses sens, suffisance, probité, capacité et expérience, fidélité et affection à Notre service, pour ces causes et autres, Nous lui avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes, l'office de conseiller, second échevin en la ville et communauté de Corbeil, créé par Notre dit édit, auquel office n'a point encore été pourvu et dont la finance nous a été payée par le dit Mathez, suivant la quittance du sieur Bertin, trésorier de nos revenus casuels, cy-attachée sous le contre-scel de notre chancellerie; pour le dit office avoir tenir et doresnavant exercer, en jouir et user par ledit sieur Mathez, aux mêmes fonctions, rang, séance, droit et prérogatives dont avoient droit de jouir les titulaires de pareils offices avant leur suppression, de la manière et ainsi qu'il est plus amplement expliqué par les dits édits et déclarations des mois de juillet 1690, août 1692, mai 1702, janvier 1704, décembre 1706, mars 1709 et novembre 1771, et notamment de l'exemption de logement des gens de guerre, tutelle, curatelle, nomination à ycelles, collecte, guet et garde de la milice, tant pour lui que pour ses enfans, et de toutes autres charges de ville et de police, et en outre des droits et émolumens dont jouissoient ceux qui remplissoient les fonctions dudit office avant la création d'icelui, et en outre de quinze livres de gages, sur le pied du denier vingt de la dite finance, à prendre par préférence sur les revenus patrimoniaux et octroi de la dite ville et communauté de Corbeil, desquels gages, il sera payé de six mois en six mois, sur ses simples quittances, par les receveurs des deniers patrimoniaux d'octroi. . . . .  
. . . . .  
pourvu toutefois que ledit sieur Mathez ait atteint l'âge de 25 ans accomplis, requis par nos ordonnances, suivant son extrait baptistaire du 12 octobre 1732, légalisé et icy attaché, à peine de perte du dit office, nullité des présentes et de sa réception. Si, donnons en mandement à notre conseiller, maire en la ville et communauté de Corbeil, ou son lieutenant, et autres officiers qu'il appartiendra, que leur étant apparu des bonnes vie, mœurs, âge sus-dits, conversation et religion Catholique Apostolique et Romaine du dit sieur Mathez, et de luy pris et reçu le serment requis et accoutumé, ils le reçoivent et instituent de par Nous en possession du dit office, l'en laissant jouir et user pleinement et paisiblement, luy faisant obéir et entendre de tous ceux et autres, ainsi qu'il appartiendra ez choses concernant le dit office. Mandons en outre à nos amés et féaux conseillers, les présidens trésoriers de France et généraux de nos finances à Paris. . . . .  
car tel est Nostre plaisir.

En témoin de quoy nous avons fait mettre notre scel à ces dites présentes,

données à Paris le neufvième jour de May, l'an de grâce mil sept cens soixante dix-sept et de Notre règne le troizième.

Par le Roy,  
de MIRBECK.

Les lettres de provision qui précèdent sont fort intéressantes. Cette nomination d'Échevin entraînait avec elle le titre de Conseiller du Roi et ne s'obtenait que moyennant finance. Mais si l'on achetait à beaux deniers comptants les charges de Maire et d'Échevin, il y avait par contre des avantages attachés à ces fonctions, qui n'étaient point à dédaigner, c'est-à-dire l'exemption (dont jouissaient aussi les enfants du titulaire) de certains impôts, logements militaires etc.

Mathez resta en fonctions jusqu'au 17 février 1788, époque où il offrit de se démettre, mais à la condition que la ville, à qui allait revenir le droit de nomination à ces fonctions, lui rembourserait le prix de sa charge. Voici, à ce sujet, ce que nous trouvons dans le registre des délibérations du Conseil Municipal de Corbeil pour l'année 1787 :

*Séance du 26 Mai 1787*

Mr Mathé, second échevin, a dit que depuis plus de trente années qu'il a l'honneur d'être habitant de cette ville, une partie de ce temps s'est passée pour se faire connaître et à y mériter la réputation d'un bon citoyen. Désirant de pouvoir être de quelque utilité à la ville, il y a dix ans qu'engagé par le vœu d'un nombre d'habitants, il donna sa soumission pour l'acquisition d'une des charges municipales. Lié par sa soumission il a exercé jusqu'à présent sa charge avec autant de zèle que d'honnêteté, mais convaincu par l'expérience que ses connaissances et sa bonne volonté ne pouvoient suffire à procurer le bien public qui étoit son unique but et auquel il avoit espéré parvenir, il désiroit de se retirer et qu'il saisissoit l'instant de cette assemblée pour proposer de remettre sa charge à la ville, si l'assemblée juge qu'il luy convienne d'en devenir propriétaire ou, pour convenir avec ses concitoyens des moyens qu'il doit employer pour la transmettre à un sujet propre à la remplir, n'ayant jamais eu en vue que le bien général qui sera toujours la règle de sa conduite et de ses sentiments ; ajoutant qu'il sait, à n'en pas douter, que la ville n'est pas en état actuellement de lui faire le remboursement de la finance de sa charge et consent que la dite ville lui en fasse la rente jusqu'à ce qu'elle soit en état ou qu'il lui plaise d'en faire le remboursement, et a signé :

MATHEZ.

Mais ce ne fut que plus tard que Mathez obtint satisfaction ; le registre des délibérations municipales va encore nous renseigner à ce sujet :

*Séance du 17 Février 1788*

L'assemblée délibérant sur la réquisition du sieur Mathez, a arrêté qu'il sera passé contrat de constitution de 150 livres des droits de marc d'or et de provision au sieur Mathez, et de 15 livres de rente, au principal de 300 livres, pour la finance de son office de second échevin qu'il a pareillement remis à la ville.

Fait et arrêté les dits jour et an que dessus.

(Suivent les signatures).

Nous trouvons la signature de Mathez échevin, en bas de la pièce suivante qui nous a paru assez intéressante pour être transcrite ici.

« Et le onze du mois de février 1782, le chapitre ordinaire, tenant en la manière accoutumée, MM. [les chanoines] ont dit que MM. les officiers municipaux de cette ville se proposent, en l'honneur de la naissance de Mgr le Dauphin, de marier une fille et de faire faire la célébration en cette église. MM. ayant répondu favorablement à la démarche des officiers municipaux, ces Messieurs en conséquence ont fait célébrer ce jourd'huy, en cette église, le mariage de Jean Etienne Soubiré et Edmée Angélique Crété.

La Bénédiction a été donnée par M. Testu, abbé, à laquelle ont assisté le chapitre, M. Gontard, curé de Notre-Dame et MM. Briere, maire, *Mathez échevin*, et autres officiers municipaux qui ont tous signé :

Gontard curé.

Brière. Ed. Mathez » (1)

S'il n'était plus Echevin, Mathez comptait encore en 1789 parmi les officiers municipaux de Corbeil : son nom figure sur la liste de ces derniers, donnée par l'abbé Guiot dans son almanach de Corbeil pour 1789.

Le même auteur cite Mathez parmi les délégués nommés pour la confection du *cahier des doléances* aux Etats généraux de 1789.

C'est sans doute en qualité d'officier municipal et de notable citoyen, que Mathez apposa sa signature au bas de trois pièces bien intéressantes pour l'histoire de Corbeil, que nous trouvons dans les registres du chapitre de St-Spire. La première a trait à la cérémonie religieuse célébrée à l'occasion de la prestation de serment de la municipalité et des corps constitués à la nouvelle

(1) (Reg. des délibérations du chapitre de l'église collégiale et royale de St-Spire, 1782).

Cette pièce et les suivantes, extraites des mêmes registres, nous ont été communiquées par M. l'abbé Destarac, vicaire de St-Spire de Corbeil.

constitution (21 février 1790); la seconde, à la messe du St-Esprit, célébrée avant l'ouverture de l'assemblée tenue par MM. les Electeurs, à l'effet de procéder à l'organisation du district (4 juin 1790), et la troisième, à la messe du St-Esprit et au *Te Deum* célébrés (20 décembre 1790) pour l'installation du nouveau tribunal, institué par les décrets du 16-24 août 1790.

Nous ne pouvons résister au désir de reproduire, au moins la première de ces pièces qui nous paraît curieuse à bien des points, la voici :

« Cejourd'hui dimanche vingt et un février 1790, d'après la délibération et demande de la municipalité de cette ville, se sont rendus, après Vêpres en cette église, à l'effet d'assister à un *Te Deum* solennel en actions de grâces de la présence et du discours du roy à l'assemblée nationale, le quatre de ce mois, messieurs le maire, les officiers municipaux et les notables de la ville, messieurs le président et officiers de la justice et prévôté, messieurs les officiers et compagnie de la milice nationale et bourgeoise de la ville, lesquels ont été reçus en cette église par les deux plus anciens chanoines du chapitre et ont été placés suivant leur rang, dans la nef, pour y entendre la lecture du discours de Sa Majesté, faite par monsieur le maire, qui a prononcé pour lui et fait prononcer à toutes les compagnies, par le procureur de la commune, le serment civique, *d'être fidèle à la nation, à la loy, au roy, et de maintenir de tout son pouvoir la constitution décrétée par l'assemblée nationale et acceptée par le roy*, et l'a fait jurer devant le crucifix par la milice à mesure qu'elle entrait au chœur pour la cérémonie du *Te Deum*, pendant laquelle il a été fait une quête particulière pour les travaux publics, en foy de quoi ont signé le présent acte, messieurs :

Séguin abbé du dit chapitre...

Cette pièce est suivie de quarante-neuf signatures que nous ne pouvons toutes transcrire, mais parmi lesquelles nous trouvons des noms connus longtemps à Corbeil : Marsault, Danvers, Blanchetête (1), Guiot, prieur de St-Guenault, Lhoste, Stanislas de Clermont-Tonnerre (2), Darbonne, Mathez, Petit, Gaidelin, Jas-

(1) Ancien chanoine de St-Spire, curé de St-Léonard.

(2) Clermont-Tonnerre (Stanislas, C<sup>te</sup> de), né en 1747, mort le 10 août 1792, était colonel avant la révolution, dont il embrassa ardemment les principes. Il fut député de la noblesse aux Etats généraux de 1789, président de l'assemblée nationale, où son éloquence lui donna un grand ascendant. Partisan de la Constitution anglaise, il voulut maintenir les prérogatives de la royauté et fonda avec Malouet *le club des amis de la monarchie*, et avec Fontanes, le *Journal des Impartiaux*. Il fut massacré le soir du 10 août par la populace, signalé à sa fureur, dit-on, par un de ses anciens domestiques.

Il était propriétaire du château de Champlâtreux, à Saintry. Au début de la révolution

senne, Le Breton (1), Fauconnier, procureur du chapitre, etc.

Par ce qui précède nous voyons la place importante que Mathez occupait à Corbeil, où il avait su conquérir la confiance et l'estime publiques.

Nous savons, par tradition, que Mathez avait été chirurgien des chasses du Roi (capitainerie de Sénart).

Nous reproduisons ici son portrait (2), d'après une lithographie que nous possédons.

Il porte un habit à vaste collet rabattu, à double rangée de boutons, sur les revers duquel s'étale un gilet, sans doute blanc, avec broderies à fleurs ; une large cravate de linon entoure le col et s'étale sur les revers de l'habit.

Ce portrait est celui d'un homme de quarante-cinq ans, vigoureux et bien portant.

Mais, nous possédons un portrait plus précieux d'Edouard Mathez. C'est une jolie miniature, entourée de perles, sertie sur le couvercle d'une tabatière en écaille. Ce portrait est celui d'un homme d'une trentaine d'années, au teint frais et coloré avec les cheveux poudrés à blanc, reliés en arrière par une queue serrée par un ruban noir. Il porte un élégant habit bleu clair, boutonné droit et une cravate abondante, bordée de jolies dentelles.

Ce portrait nous montre dans Mathez, un homme raffiné et élégant, qui ne devait pas faire mauvaise figure en suivant les chasses du Roi.

L'almanach de Corbeil, par l'abbé Guiot, pour l'année 1791, indique Mathez comme chirurgien major de la garde nationale. Il avait remplacé Lasaudade (3), qui était avant lui chirurgien major de la milice et garde bourgeoise.

Voilà tout ce que nous pouvons dire sur Mathez. Il est mort à Corbeil à l'âge de quatre-vingt-quatre ans après avoir vécu une longue vie, utilement et honorablement remplie.

il joua un grand rôle à Corbeil, où il était commandant général de la garde nationale (V. *Almanach de Corbeil pour 1789*, par l'abbé Guiot).

(1) Chanoine de St Spire, curé de St Martin de Corbeil.

(2) Nous adressons nos remerciements à notre collègue, M. Loisel, qui a bien voulu nous faire la photographie de ce portrait et des plaques placées à l'hôpital.

(3) Lasaudade, maître en chirurgie, décédé à Corbeil, le cinq Floréal an II (24 avril 1794), à l'âge de 85 ans. Son fils, Charles François, né à Corbeil le 19 Juillet 1742, devint conseiller à la cour de Cassation et mourut à Paris le 10 novembre 1824.

Il ne laissa pas d'enfant mâle, mais il maria sa fille à J. P. Petit, chirurgien comme lui, continuant ainsi la tradition professionnelle.

Nous avons trouvé le nom de Mathez écrit tantôt Mathez, tantôt Mathé. Sur la plaque placée à l'hôpital, il est écrit Mathez, ainsi que dans la plupart des actes que nous avons trouvés; mais ailleurs il est écrit Mathé. Nous avons une signature de lui, bien lisible, écrite ainsi dans un certificat délivré le 24 Floréal an III<sup>m</sup> de la République.

Il est donc probable que Mathez transforma l'orthographe de son nom. Pourquoi ? peut-être pour suivre simplement la prononciation.

### JEAN-PIERRE PETIT

(1755-1823)

Jean-Pierre Petit est né à Clichy-la-Garenne le 15 juillet 1755. Il était fils de Léonard Petit, Maître en chirurgie de ce lieu, et de Marie Catherine Rosy (1). Des souvenirs de famille nous apprennent qu'il fit de bonnes études classiques dans un pensionnat renommé de Choisy-le-Roi, qu'il étudia ensuite la médecine à Paris et fut l'élève du célèbre Frère Cosme (2). Par une note, trouvée dans les papiers de son fils, nous apprenons qu'il fut reçu Maître en chirurgie, à Paris, en 1780. Il vint ensuite s'établir à Corbeil, appelé, croyons-nous, dans cette ville par certains liens de parenté. Il épousa bientôt la fille de Mathez, Maître en chirurgie. Nous reproduisons son acte de mariage, intéressant à bien des points.

« Extrait des registres de la paroisse St-Léonard (Année 1780). L'an mil sept cent quatre vingt, le cinq juin, ont été mariés par nous, curé soussigné, après que nous avons eu pris leur consentement mutuel, Jean-Pierre Petit, M<sup>e</sup> en chirurgie en cette ville, fils mineur de Léonard Petit, M<sup>e</sup> en chirurgie, et de Marie Catherine Rosy, de fait et de droit de la paroisse de Clichy-la-Garenne, et Angélique Françoise Mathez, fille d'Edouard Mathez, M<sup>e</sup> en chirurgie et

(1) Extrait des registres paroissiaux, conservés à la mairie de Clichy (1755).

(2) Baseilhac Jean (dit le frère Cosme), habile chirurgien, né à Pouy-Astruc près de Tarbes, en 1703; mort en 1781. Il jouissait d'une grande réputation et était chirurgien du prince de Lorraine quand, à la mort de ce dernier, il prit l'habit des Feuillants (1729) sous le nom de frère Jean de Cosme. Il fonda, pour les pauvres, un hospice où il les soignait lui-même. Il pratiqua surtout avec succès la taille latérale; on lui doit le *litbotome caché* et plusieurs autres instruments dont un pour l'opération de la cataracte par extraction. Il publia une *Nouvelle méthode d'extraction de la pierre* (1779).



d'Angélique Jacques Leclerc, de fait et de droit de cette paroisse, du consentement et en présence de leurs pères et mères, qui ont signé avec nous, en présence de Thomas Chantepie, voyer général du bailliage de Clichy, oncle du marié, de Charles L'Hermitte, M<sup>e</sup> Coutelier à Paris, Pont Notre-Dame, ami du marié, de Jean Spire Letourneur, M<sup>e</sup> en chirurgie, paroisse St-Jacques, beau-frère de la mariée, de François Denis Leclerc, M<sup>e</sup> paveur, paroisse Notre Dame, cousin de la mariée, lesquels témoins nous ont certifié les fois, âges, libertés et domiciles.

Ont Signé :

J. P. Petit, A. F. Mathez, Ed. Mathez, Petit, Duclos, Leclerc, F. Mathez, Lhermitte, Chantepie, Letourneur, Brochier (1), Delongchamp, De la Tremblaye (2), Cotelle de Villeneuve, Lasaudade, Blanchetête, curé. »

Les signatures qui suivent cet acte sont intéressantes à relever puisque nous y trouvons les noms de plusieurs chirurgiens de Corbeil.

En effet, Letourneur, Lasaudade, Mathez, J. P. Petit, sont indiqués par l'abbé Guiot, dans son almanach de Corbeil, pour 1789, comme chirurgiens en cette ville ; nous trouvons là une preuve de la solidarité et de la bonne confraternité qui existaient alors entre gens de la même profession.

Ces personnages étaient, du reste, unis par des liens plus ou moins intimes de parenté ou d'alliance.

Dès 1781, J. P. Petit était chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Corbeil, comme le prouve le reçu transcrit plus haut (page 29). Il conserva ces fonctions pendant de longues années, peut-être jusqu'à sa mort. Nous reproduisons ici un document qui rend hommage aux services rendus par J. P. Petit.

« Extrait du registre de la Cion de l'hospice :

Aujourd'hui 16 prairial an XI de la République, le citoyen Président a donné lecture d'une lettre du citoyen Edouard Petit, Docteur en médecine, natif de cette ville, adressée à la Cion le 5 de ce mois, par laquelle il fait part qu'ayant acquis par des titres légaux le droit d'exercer la médecine, que désirant se fixer en cette ville, son pays natal, il demande le titre de médecin adjoint et survivant de l'hospice. La Cion, après avoir pris lecture de la pétition du cit. Edouard Petit et du diplôme de docteur en médecine qui lui a été expédié le 20 ventôse an XI, dési-

(1) Brochier, (François Philippe) ancien consul général de France en Portugal, doyen des chevaliers de l'ordre royal de St Michel, décédé à Corbeil à l'âge de 93 ans et huit mois, le 18 septembre 1817.

(2) Potier de la Tremblaye (le chevalier Julien Emmanuel), ancien capitaine de gendarmerie, mort à Corbeil le 1<sup>er</sup> Messidor an X (20 juin 1802), à l'âge de 73 ans.

rant pouvoir donner au citoyen Petit, père du pétitionnaire, chirurgien de l'hospice depuis environ 23 ans, des marques de satisfaction sur le zèle, l'activité et le désintéressement qu'il a montré (*sic*) dans les fonctions de sa place, ayant connaissance des services que le citoyen Petit fils a rendu (*sic*) au dit Hospice en remplaçant et suppléant son père, arrête que le citoyen Edouard Petit fils est nommé médecin adjoint en survivance du citoyen Petit son père, à l'hospice de Corbeil et que expédition du présent arrêté sera adressée au citoyen Préfet pour y donner son aprobation (*sic*) ».

Sans doute cette délibération ne fut pas ratifiée immédiatement par l'autorité supérieure, car, dans le registre du conseil d'administration de l'Hospice, nous trouvons plus tard la délibération suivante :

Aujourd'hui dix Pluviose de l'an treize, les membres de la commission réunis au lieu ordinaire de leurs séances,

Un membre a observé à la commission que, depuis deux ans, M. Edouard Petit fils, médecin en cette ville, a employé tous ses soins auprès des malades de l'Hospice, concurremment avec M. Petit, son père, chirurgien du dit hospice, sans avoir reçu aucune nomination, qu'en ce moment M. Petit fils désire être nommé médecin de l'hospice, sur quoi il a invité les membres du bureau à délibérer.

La commission, ayant délibéré, convaincue de la capacité de M. Petit fils, du zèle et du désintéressement qu'il a toujours mis à secourir les malades,

Voulant d'ailleurs lui donner les témoignages de reconnaissance des services importants qu'il a rendus et qu'il se propose de rendre encore à l'hospice, arrête qu'elle nomme M. Edouard Petit, médecin de l'hospice de Corbeil, le tout sous le bon plaisir de l'autorité supérieure, à l'effet de quoi, expédition du dit arrêté sera adressée à M. le Préfet du département, lequel sera invité à approuver la dite nomination.

Signé : Boisneuf (1), Piat (2), Gorsat, Ledru, Brochier..... »

Nous pouvons considérer dès lors (1805) Edouard Petit comme médecin de l'hôpital de Corbeil, où son père continua cependant à exercer les fonctions de chirurgien. Voici une pièce qui le prouve :

« Commission administrative de l'hôpital, séance du 23 octobre 1819.

Il a été fait lecture d'une lettre de MM. Petit père et fils, médecin et chirur-

(1) Boisneuf (Jean Claude de), mort à Corbeil le 15 septembre 1828, à l'âge de 92 ans ; maire de Corbeil du 1<sup>er</sup> juin 1801 au 1<sup>er</sup> juin 1815, est enterré dans le cimetière de Corbeil où sa tombe, bien conservée, est entretenue par les soins de la Ville.

(2) Piat, Jacques Louis, ancien huissier à verge au châtelet de Paris, secrétaire de la milice et garde bourgeoise de Corbeil, plus tard huissier-priseur en cette ville où il est mort, âgé de 88 ans, le 17 décembre 1849. — La famille Piat est très anciennement connue à Corbeil.

gien de l'hospice, contenant en substance que Laurent Denis Lepaire, marinier, demeurant ci-devant à Corbeil, militaire retraité, admis à l'hospice par suite d'une attaque d'apoplexie, est tombé dans le délire fébrile, etc. etc. »

Nous sommes donc autorisé à croire que jusqu'à sa mort (1823) J. P. Petit resta attaché à l'hôpital dont il était chirurgien depuis 1781. Il exerça ces utiles fonctions pendant plus de quarante ans, avec la mince rétribution de cent livres par an. On peut s'imaginer les services qu'il rendit ainsi à la ville et aux malades.

D'autant plus que J. P. Petit n'était pas un praticien ordinaire ; il aimait son art, dans lequel il occupait une place distinguée.

Nous verrons tout à l'heure les félicitations que lui adressèrent deux grands chirurgiens de l'époque, Chopart et Louis, et nous savons, par tradition de famille, qu'Antoine Dubois (1) lui portait une amitié toute particulière.

J. P. Petit adressa à l'Académie de chirurgie, alors si justement célèbre, un certain nombre d'observations, dont trois, particulièrement intéressantes, firent l'objet d'un rapport de Didier-Delanoue, lu à l'académie le 19 février 1783. Ce rapport se termine ainsi :

« Ces observations nous ont paru d'autant plus intéressantes que les blessés qui sont le sujet des deux dernières ont été bien guéris, malgré la gravité des accidents qui ont accompagné leur maladie. Le nom de l'auteur, déjà recommandé dans les fastes de la chirurgie, nous pousse à regarder d'un œil favorable l'hommage que vient de lui faire celui qui par ses talents paraît disposé à mériter par de nouveaux efforts la considération déjà accordée à son nom ».

Ces observations avaient assez intéressé l'académie de chirurgie pour que son secrétaire Chopart (2) adressât la lettre suivante à J. P. Petit.

(1) Dubois Antoine, professeur à la faculté de médecine de Paris, né à Gramat (Lot) en 1756, mort en 1837, fut nommé professeur au collège de chirurgie en 1790 et fit partie de l'expédition d'Egypte. En 1811, il fut choisi pour accoucher l'impératrice Marie-Louise et reçut à cette occasion le titre de Baron. — Son fils, le Baron Paul Dubois, fut Doyen et professeur de clinique d'accouchements à la faculté de médecine de Paris ; c'est lui qui accoucha l'impératrice Eugénie (1856).

(2) Chopart, François, né à Paris en 1750, mort en 1795, chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité.

Ses principaux ouvrages sont : *Mémoires sur les lésions de la tête* (1771) — *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent* (1785), en collaboration avec Desault, son ami ; *Traité des maladies des voies urinaires* (1791).

Il a laissé son nom à un procédé d'amputation partielle du pied.

« A Monsieur Petit, Maître en chirurgie à Corbeille (*sic*).

A Paris ce 1<sup>er</sup> Mars 1783.

L'Académie royale de chirurgie a reçu, Monsieur, les observations que vous lui avez fait parvenir. Celle de la fracture du coronal, avec épanchement de sang dans les fosses occipitales, marque bien que les secours de l'art les mieux dirigés ne peuvent avoir de succès dans un désordre aussi grand, mais elle autorise les remarques déjà faites sur le siège des épanchemens de sang qui dépendent de la commotion du cerveau, et qui se trouvent le plus ordinairement, entre la dure mère et la pie mère, dans la partie diamétralement opposée à celle qui a été frappée.

L'Académie a vu, par votre observation sur une plaie pénétrante dans la poitrine, que vous avez saisi avec habileté l'indication de donner issue au sang épanché dans cette cavité et c'étoit le point essentiel du traitement pour arrêter et prévenir les accidens, après avoir diminué les forces vitales par les saignées.

Votre dernière observation présente un fait bien rare ; il y a peu d'exemples de guérison d'un fracas des côtes pareil à celui dont vous faites mention : un fracas si considérable est le plus souvent accompagné de lésions mortelles des viscères ; heureusement, votre blessé n'étoit pas dans cette circonstance fâcheuse ; le désordre étoit en plus grande partie extérieur ; votre remarque sur la consolidation des cartilages des côtes, lorsqu'ils sont désunis ou rompus, a paru très juste ; cette consolidation est toujours plus tardive que celle des côtes. Vous voyez, Monsieur, quels sont les sentimens de l'Académie. Elle espère que vous continuerez de lui faire part des observations que vous jugerez dignes de son attention. Elle les emploiera dans ses mémoires comme celles que vous venez de lui communiquer et dont elle me charge de vous faire ses remerciemens.

J'ai l'honneur d'être avec estime,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

CHOPART

commissaire des correspondances  
de l'Académie.

La lettre de Chopart étoit confirmée, le 12 avril, par la communication suivante de Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie (1).

« A Monsieur Petit, maître en chirurgie à Corbeil.

Paris, le 12 Avril 1783.

Monsieur, on vous adjugera le 1<sup>er</sup> mai prochain, à la séance publique de l'Aca-

(1) Louis (Antoine), né à Metz en 1723, mort à Paris en 1792, chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, puis chirurgien-major de l'armée du Haut-Rhin. Il a laissé de nombreux ouvrages, entre autres : *Chirurgie des plaies par armes à feu. Positiones anatomicæ et chirurgicæ de vulneribus capitis* ; *Lettres sur la certitude des signes de la mort*. Il a rédigé les articles de chirurgie dans l'*Encyclopédie*.

démie Royale de chirurgie, une médaille d'or pour récompenser votre émulation ; vous pouvez charger quelqu'un de la recevoir en votre nom et d'en donner décharge valable que vous pouvez lui envoyer. Je souhaite que cette nouvelle vous soit aussi agréable que j'ai de plaisir de vous la donner. Je suis avec les sentimens d'une parfaite estime,

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur (1).

LOUIS.

Le chirurgien de campagne, qui recevait de pareilles lettres de ceux qui tenaient alors la tête de leur profession était certainement un homme distingué et particulièrement considéré dans son art.

Pour terminer ce qui a trait aux publications de J. P. Petit, nous devons citer ce que dit l'abbé Guiot dans son almanach de Corbeil pour 1791 (page 143), en parlant des officiers de santé exerçant à cette époque dans cette ville :

« L'un d'eux, M. Petit, a remporté à l'académie royale de chirurgie une médaille d'or en 1783, à l'occasion d'observations sur le ramollissement des os : puis, en 1788, pour son observation de *bronchotomie* qu'il avait faite avec succès sur un enfant ; une fève de haricot s'était logée dans la trachée artère du jeune malade qui en fut heureusement délivré. L'opération avait été entreprise d'après la lecture et sur les principes du mémoire de M. Louis sur cette matière ».

Cette opération de *bronchotomie* est une des *premières*, sinon la première, pratiquées *en France*. Nous regrettons vivement de n'avoir pu confirmer les dires de l'abbé Guiot en retrouvant cette observation imprimée. Mais les mémoires des dernières années de l'Académie de chirurgie n'ont pas été publiés et il nous a été impossible de trouver cette observation.

J. P. Petit a publié un assez long mémoire (2) sur la topographie de l'hôpital de Corbeil, avec des considérations sur le climat, l'hygiène et les maladies de Corbeil et de la région. Ce mémoire est trop long pour être reproduit ici. Il nous a paru du reste d'un intérêt secondaire.

L'exercice de sa profession et la culture de la science, n'empêchèrent pas J. P. Petit de remplir pendant de longues années des fonctions publiques. Il fut conseiller municipal et adjoint au maire de la ville de Corbeil.

Nous trouvons pour la première fois sa signature au-dessous de

(1) Nous possédons les deux autographes de Chopart et de Louis.

(2) *Journal de médecine, chirurgie et pharmacie*, tome LXIII (1796), pages 385 à 394.

la séance du conseil municipal (1), du 13 novembre 1813 et à presque toutes les séances suivantes. Il était adjoint en 1818 ; en effet, le procès-verbal de la séance du 4 mai 1818 commence ainsi :

« Les membres présents sont MM. Tournant, Bezard, Dancongnée, Danvers, Grenet, Babin, Lhoste et Petit deuxième adjoint ».

Il conserva ces fonctions jusqu'à sa mort en 1823 comme l'indique son acte de décès que voici :

« Extrait des registres de l'état civil de la ville de Corbeil du 20 juin 1823.

« Acte de décès de Jean Pierre Petit âgé de 68 ans, né à Clichy-la-Garenne, département de la Seine, ancien chirurgien et second adjoint à la mairie de Corbeil, demeurant rue de la Déguide (2), veuf d'Angélique Françoise Mathé, décédé aujourd'hui à 7 heures du matin. Les témoins ont été MM. Léonard Honoré, Petit, employé, âgé de cinquante trois ans, demeurant à Corbeil, place de l'hôtel-de-Ville, frère du décédé, et Edouard Léonard Petit, docteur en médecine, âgé de 42 ans, fils du décédé, lesquels ont signé avec nous adjoint, après lecture faite :

Edouard Petit,            Petit,            Gorsat. »

Nous possédons quelques lettres de J.-P. Petit, adressées à son fils, alors étudiant à Paris. L'écriture est nette et ferme, le style rapide, clair et imagé. Deux de ces lettres sont des petits chefs-d'œuvre de narration émue ; il y raconte la débâcle de la Seine et la rupture du pont de Corbeil le 1<sup>er</sup> janvier 1802. Cet événement fut terrible pour Corbeil, car à la suite de cette destruction partielle du pont (deux arches avaient été emportées), la ville d'une part, et les faubourgs St Jacques et St Léonard de l'autre, furent complètement séparés, les relations et les affaires entièrement suspendues pendant plusieurs mois. Un maire intérimaire fut même nommé pour ces quartiers de la rive droite, et l'on retrouve les traces de cette grave perturbation dans les registres de l'état-civil de cette époque.

Si nous ne reproduisons pas ici ces deux lettres si intéressantes sur un point de l'histoire locale, c'est qu'elles trouveront mieux leur place dans l'*Histoire du Pont de Corbeil* que prépare un de nos collaborateurs.

(1) Registre des délibérations du conseil municipal de Corbeil (années 1813 et suivantes).

(2) Aujourd'hui rue du 14 Juillet ; ce nom lui fut donné à la révolution, mais elle le perdit à la restauration et reprit son ancien nom de rue de la Déguide. Ce n'est qu'en 1830 qu'elle redevint rue du 14 Juillet.

Sur soixante-huit années d'existence, J. P. Petit en passa quarante-trois à Corbeil où il acquit droit de cité par son mariage, par les fonctions qu'il exerça et surtout par les services qu'il rendit comme médecin. Il laissa un fils qu'il eut le bonheur de voir, pendant plusieurs années, suivre à ses côtés et d'une façon brillante la même profession que lui. Ce fils fut pour Corbeil un enfant affectionné qui fit honneur à sa ville natale (1).

D<sup>r</sup> P. BOUCHER.

(3) Edouard Léonard Petit, né à Corbeil le 10 avril 1781, mort du choléra le 4 juin 1849. Il était ancien interne des hôpitaux de Paris (1<sup>re</sup> promotion, an X), et fut médecin en chef et administrateur honoraire de l'hôpital de Corbeil, médecin des épidémies, membre correspondant de l'Académie de Médecine, chevalier de la légion d'honneur et Maire de Corbeil en 1848. En donnant le nom d'Edouard Petit à l'une de ses rues, Corbeil acquittait une dette de reconnaissance envers l'homme qui avait tant contribué à amener l'annexion à la ville de la prairie Saint-Jean, qui avait été un des plus ardents promoteurs de la création du chemin de fer de Paris à Corbeil, et qui était mort à son poste, victime du devoir professionnel.

A. D.

